

TRAIT D'UNION

Informations municipales



Quand le soleil se couche sur notre village.

Février 2018

SOMMAIRE



ÉDITO/POINT INFO DU MAIRE p. 2 à 6

INFORMATIONS COMMUNALES

- Comité Consultatif Bois p. 6
- L'éclairage de nuit p. 7-8
- Travaux de la rue du Terne p. 9 à 11
- Urbanisme p. 12
- SDIS 25 p. 13
- Les Francas p. 14
- La nuit de la lecture p. 15
- Soirée d'échanges sur les écrans p. 16
- L'histoire de la salle Saint-Martin p.17-18

NOTRE ÉCOLE

- Travaux des élèves de la maternelle p. 19
- La visite du Père Noël p. 20-21
- Le départ de Daniel Chatelain p. 21
- Premières inscriptions à l'école p. 22

DIVERS

- Collecte des déchets p. 23
- Village propre p.23
- Gendarmerie p. 24
- Recensement p. 25
- Vols dans les voitures p. 26
- Tranquillité séniors p. 27
- Stop Pub p. 27
- Opération bouchons p. 27
- Lutte contre le cancer p. 28
- Souvenir Français Comité d'Audeux p. 28

LES ÉVÉNEMENTS PASSÉS

- Les fondus de la marche p. 29
- Cérémonie du 05 décembre p. 30
- Je suis d'ailleurs et d'ici p. 31
- Repas des aînés p. 32
- Les vœux de la municipalité p. 33-34
- Téléthon p. 35
- Les restos du cœur p. 36

BIENTÔT À PELOUSEY

- Vide dressing Pédiatres du monde p. 37
- Pelousey CIC Classic p. 38

LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

- Les Anciens Combattants p. 39-40
- La chasse p. 41
- Les Vignottes p. 41
- Parents d'élèves p. 42
- Loisirs Évasion p. 43 à 45
- Don du sang p. 46
- Comité de jumelage p. 46 à 47

ÉTAT CIVIL p. 48

LOCATION ET PRÊT p. 48

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS p. 49

DIFFÉRENTS HORAIRES ET INFOS

- Bibliothèque p. 50
- les engins à moteur p. 50
- les déchetteries p. 50
- Mairie 3^{ème} de couverture
- Santé à Pelousey 3^{ème} de couverture
- Assistantes maternelles 3^{ème} de couverture
- Est Républicain 3^{ème} de couverture
- Les fleurs de Pelousey 4^{ème} de couverture

ÉDITO/POINT INFO DU MAIRE



Cher (ères) tous (tes),

Une nouvelle année débute et je vous adresse à toutes et tous au nom du conseil municipal, **mes vœux les meilleurs**, souhaitant que 2018 vous garde ainsi que vos proches en bonne santé, vous offre la réussite, l'ambition pour vos projets et de nombreuses joies à partager. ...

Lors de la traditionnelle cérémonie des vœux de fin janvier à laquelle les forces vives ont participé en nombre, j'ai rappelé bien entendu **un bilan de l'année écoulée** ainsi que les perspectives pour l'année 2018.

D'abord, nous avons jeté un rapide regard sur l'état civil : 15 naissances, 5 décès, 6 mariages, 3 parrainages civil et une nouveauté pour notre commune, la célébration d'un Pacte Civil de Solidarité (Pacs), puisque c'est en effet depuis novembre 2017 les communes qui officient en la matière.

Mais je rappelle, qu'à regret, nous ne pouvons plus désormais vous accompagner pour les cartes d'identité. Il vous faut solliciter les communes équipées de dispositifs spéciaux du Grand Besançon, les plus proches sont Ecole-Valentin, Besançon, St Vit...

Officiellement, j'ai pu aussi annoncer les résultats du recensement de l'INSEE qui a fixé pour notre population totale au 1er janvier 2017, le chiffre de 1527 habitants.

En matière d'urbanisme, l'attractivité du village se confirme, le comité consultatif urbanisme, en collaboration avec le service du droit des sols grand bisontins, a délivré en 2017 : 2 permis d'aménager, 11 permis de construire, 35 déclarations préalables, 1 autorisation de travaux, 30 certificats d'urbanisme. Pas moins de cinquante rendez-vous ont été organisés pour accompagner les pétitionnaires dans leur projet ou leur questionnement.

En 2017, et il eût été fort dommage qu'il en soit autrement, notre commune a poursuivi **ses bonnes collaborations avec ses nombreux partenaires**, sachez que nous bénéficions de conseils avisés et de bonnes relations hebdomadaires avec, pour n'en citer que quelques-uns : notre percepteur, M Arnould remplacé récemment par M Geniquet, notre référent ONF, M Metz, nos référents administration du droit des sols (ADS) de l'agglomération, notre directrice d'école primaire Mme Bailly-Masson, notre lieutenant de louverie M Jacquot, notre référent élu du grand Besançon Pierre Gainet, les gendarmes des brigades de Recologne ou Ecole-Valentin, et bien sûr aussi les pompiers du centre de Pouilley-Les Vignes...

Le plus grand chantier a bien entendu été la fin des travaux de **mise aux normes et réhabilitation de la mairie** que nous avons inaugurée ensemble. Je vous confirme que nous, personnels et élus, mais vous aussi usagers, vous nous le dites en effet, nous apprécions vraiment le fruit de ces travaux.

Nous avons également porté des réparations conséquentes sur nos routes secondaires (Champagney, les Auxons, Chêne Bénit et Les Vignes) ainsi que la restauration du mur de notre cimetière.

Comme toujours, **les échanges avec tous les acteurs locaux de la petite enfance** (l'école, le centre d'accueil périscolaire et de loisirs, la bibliothèque) ont été soutenus. Avec satisfaction, nous en constatons le dynamisme grâce aux nombreux projets portés par les différentes équipes et relatés dans notre journal (voyage scolaire, participation à des spectacles...), mais aussi grâce à l'organisation plus simple « entre nous » comme par exemple la visite de la station d'épuration avec nos élèves, l'animation par nos employés communaux d'un atelier de presse de jus de pomme avec dégustation à la clef, la plantation d'un verger en impliquant les élèves dans les calculs budgétaires et le choix des espèces, la lecture de contes par les bénévoles de la bibliothèque aux enfants accueillis par les Francas etc...

Le Comité Consultatif Festivités a bien œuvré également à l'animation du village (la Ronde de l'Espoir, Pelousey en folie, Les Fondus de la marche, la course le Valentin, le spectacle Flamenco De la Poussière et des Etoiles) et les jeunes du comité consultatif jeunes citoyens ont aussi été actifs et bien entourés (Pelousey Propre, cérémonies commémoratives, visite et collecte au profit des Restos du Cœur...)

Nous ne pouvons également que saluer le travail du comité consultatif fleurissement qui a encore cette année remporté des prix d'honneur du Grand Besançon. Leurs actions ont été également très efficaces pour l'entretien des massifs cet été et pour l'entretien des escaliers qui permettent d'accéder au panorama de la Vierge.

Bien d'autres actions ont mobilisé **l'équipe municipale que je remercie très sincèrement pour son implication à mes côtés** :

- la poursuite des discussions avec Orange : vous savez que nous faisons notre possible pour relayer vos besoins de connexion bien compréhensibles, la couverture en 4G nous est annoncée,
- l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires qui a nécessité une réorganisation du travail des employés communaux,
- le déploiement des compteurs Linky : nous avons assisté à des réunions d'information pour pouvoir nous assurer de l'absence de tout risque pour la population et rassurer au mieux les inquiets,
- Le suivi de la forêt, l'organisation des coupes, de l'affouage etc... avec le comité consultatif bois et le référent ONF,
- la gestion des nuisibles qui se diversifient (on ajoute cette année les corbeaux aux renards et ragon dins) grâce à un partenariat entre l'association de chasse et le lieutenant de luveterie,
- la tenue des bureaux des élections 4 dimanches sans difficulté rencontrée,
- la signature d'une convention de participation aux frais de fonctionnement du club de foot de Pouilley-les-Vignes : cela a nécessité quelques réunions comme vous pouvez l'imaginer,
- la réflexion autour du projet d'aménagement de la rue du Terne qui a été présenté dans sa version finalisée lors du dernier conseil municipal et la tenue en amont d'une réunion publique et de plusieurs réunions de l'équipe projet en commune,
- l'acquisition, l'installation et le déplacement régulier avec analyse des données d'un radar pédagogique amovible,

- l'accueil de conférences liées à l'éducation avec le CCAS, les Francas et le Relais familles assistants maternels, et l'accueil régulier de temps d'éveil et jeux du relais,
- les actions habituelles du CCAS comme le repas des aînés, les visites actuelles aux plus de 80 ans à leur domicile, le listing plan canicule...

Bref, comme chaque année, nous nous sommes mobilisés à vos côtés à l'échelle communale, sans omettre de nous impliquer dans les dossiers supracommunaux, primordiaux eux aussi...

Dans ce monde en mutation en effet, il nous faut nous adapter et évoluer selon les grands principes darwiniens. Pour affronter la complexité du réel, mieux vaut, pour nous tous, anticiper de manière proactive le changement. Faute de quoi, il nous faudra le subir. Nous sommes responsables, et nous, les élus, peut-être en premier lieu, des questions qui se posent mais surtout des réponses à y apporter.

C'est dans cet état d'esprit que **nous avons mené toutes les réflexions sur les dossiers à fort enjeu entre les communes qui composent le Grand Besançon.**

Ainsi, vous le savez, en 2017, la majorité des 70 communes du Grand Besançon a décidé de mutualiser sa planification d'aménagement du territoire, aussi, dès 2018, nous débuterons ensemble l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Nous, élus communautaires, avons également souhaité devancer les obligations réglementaires en prenant dès janvier 2018, la compétence eau potable, eaux usées et eaux pluviales.

Les lois MAPTAM ou NOTRe ont également organisé un autre transfert au 1er janvier 2017, celui des zones d'activités économiques qui sont toutes devenues d'intérêt communautaire, et au 1er janvier 2018, la compétence GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

Je souhaite valoriser la volonté de notre président Jean-Louis Fousseret et de son 1er vice président Gabriel Baulieu, **volonté** reprise par les élus du bureau du Grand Besançon dont je fais partie, **de prendre le temps de la réflexion**, d'organiser des échanges, de réels temps d'écoute, de partage d'informations qui nous permettent de faire mûrir les projets, de les amender si nécessaires pour les rendre acceptables. Nous nous accordons autant que possible le temps nécessaire aux explications.

En tout cas, autant que le législateur nous le permet, car il est parfois pressé et nous devons nous mettre en ordre de marche rapidement. C'est le cas de notre grande réflexion actuelle sur la transformation de notre agglomération en communauté urbaine, qui a été rendue possible grâce à un amendement porté par nos élus parlementaires locaux, mais qui est assortie d'une date butoir.

Je l'ai déjà évoqué dans le Trait d'Union précédent, cette évolution me semble nécessaire et je la porte comme de nombreux collègues grands bisontins, car nous souhaitons le meilleur pour notre territoire et ses habitants.

La ville de Besançon a, vous le savez, perdu son statut de capitale régionale mais elle garde pour autant sa position de moteur de l'attractivité au sein de la Franche-Comté. Au quotidien, notre président du Grand Besançon se bat pour maintenir ou accueillir de nouveaux sièges régionaux. Ainsi nous venons d'apprendre avec plaisir que le siège du Crous Bourgogne-Franche-Comté sera bien implanté à Besançon. Une décision qui suit celles qui ont été prises pour la Communauté d'Universités et d'établissements, le rectorat, l'agence régionale de la biodiversité...

La force de l'agglomération est bien sûr son pouvoir attractif économique, éducatif, culturel, sa capacité à fédérer les énergies autour des universités et de l'hôpital universitaire, mais nous n'oublions jamais aussi que si elle existe aujourd'hui, c'est par la volonté des communes qui la composent. Notre nouveau projet de territoire qui sera validé en mars, insiste sur ces points cruciaux.

Faire partie des communautés urbaines nous permettra de demeurer différencié sur la carte de la nouvelle région et surtout visible sur la carte nationale. Cela nous permettra également de renforcer nos alliances avec les villes proches qui sont déjà unies par un pôle centre Franche-Comté.

Cette transformation implique de nouveaux transferts de compétence peu impactants, à l'exception de la voirie. Comme pour tout dossier, nous étudions, nous discutons afin de trouver des conditions qui garantissent aux communes leur place dans ce nouveau dispositif au moment de l'élaboration et au moment des prises de décision.

Mon vœu le plus cher pour ces dossiers primordiaux est qu'ils puissent aboutir, tant nous sentons nécessaire cette évolution territoriale qui sera de fait bénéfique aussi pour Pelousey.

Pour 2018, il s'agit de poursuivre bien entendu tous ces engagements et de mettre en œuvre également les décisions actées.

- Ce sera le cas des rythmes scolaires avec un retour de la semaine de 4 jours. Cette décision a été prise par le conseil municipal en s'appuyant sur le vote sans appel des parents et celui du conseil d'école. Elle devra être entérinée par M le directeur académique des services de l'Éducation nationale.

Nous analysons actuellement les questionnaires transmis à tous les parents sur les nouveaux besoins de garde du mercredi, et nous ferons des propositions en ce sens, en consultant également tous les acteurs du projet Éducatif de Territoire (les Francas, associations du village, bibliothèque...).

- Nous accompagnerons également les travaux de plusieurs permis d'aménager qui vont entrer en phase opérationnelle : 31 lots pour le lotissement du Chanot dont un lot qui accueillera un petit collectif, 8 lots pour le lotissement des Vignes Blanches au cœur du village, et enfin le projet porté par Grand Besançon Habitat qui comportera 26 logements au total, du T2 au T4, dont un programme locatif destiné plus particulièrement aux seniors.
- Nous débuterons les travaux dans la rue du Terne avec une reprise de la chaussée, l'installation de l'éclairage public là où il manquait, la création d'un chemin piéton et de places de parking, voir l'article de François Belot (pages 9 à 11).
- Nous prévoyons également une intervention forte sur nos voiries qui se sont invitées beaucoup plus tôt que nous l'aurions souhaité dans nos priorités. Ainsi nous souhaitons diagnostiquer les besoins conséquents pour nos routes afin de pouvoir prioriser nos travaux et les organiser sur plusieurs années.
- Nous allons prochainement lancer les travaux d'aménagement de deux places de retournement rue de Champagny et rue de Chenevières afin d'éviter au camion de collecte des déchets d'effectuer des marches arrière, et en parallèle nous poursuivons la recherche de solutions pour les dernières difficultés, en particulier rue des Craïts.
- Nous avons bien en tête également les difficultés rencontrées par les riverains de la rue du Chêne Bénit qui ont vu le trafic augmenter de façon importante suite à l'ouverture de la voie de contournement de Miserey-Salines. Nous avons prévu une rencontre ce mois-ci avec les services de la DREAL et du département afin d'envisager ensemble des solutions éventuelles : la mise en place d'une stratégie d'évitement que nous espérons soutenue financièrement par ces partenaires, par exemple la transformation de la rue des Vignes en voie verte ?
- Nous devrions également pouvoir poursuivre le chemin piéton dans le haut de la rue du Séminaire avec une reprise de la voirie endommagée. Ce chemin est important pour nous tous, et il l'est particulièrement pour les résidents du Château d'Uzel.
- Enedis nous a annoncé également l'enfouissement de la ligne haute tension qui passe dans le quartier Vossières et une partie de la rue du Séminaire.

- 2018 verra enfin le commencement des travaux de restauration de la Lanterne et de la Noue, comme je l'ai évoqué auparavant, c'est le Grand Besançon qui sera le porteur du projet en raison du transfert de la compétence, mais nous serons toujours associés aux travaux et à leur suivi.

Toutes ces décisions seront peaufinées et débattues dans le cadre de réunions des différents comités consultatifs qui vont œuvrer à la construction et au vote du budget.

Vous pouvez compter sur notre implication pour poursuivre une gestion rigoureuse de notre commune dans le but d'apporter au village et à ses habitants les arbitrages les plus justes.

Comme vous m'avez déjà entendue le dire, la commune ne peut rien seule, nous avons donc souhaité, lors de la cérémonie des vœux, saluer particulièrement celles et ceux qui, par leur engagement et bénévolat, contribuent au dynamisme de notre village et au bien-être des habitants tout au long de l'année. C'est vrai dans le domaine culturel, dans le domaine social, dans le domaine sportif et dans le domaine patriotique.

A toutes les associations, conduites par leur présidente ou leur président assistés de leurs bureaux, et à leurs nombreux adhérents, nous avons souhaité exprimer notre gratitude et nos remerciements en leur proposant de venir exposer leurs activités afin de mieux les mettre en lumière. Ce fut un moment très apprécié de tous, encore merci à eux d'avoir accepté ce rendez-vous convivial.

Bien sincèrement,

Catherine BARTHELET

INFORMATIONS COMMUNALES

COMITÉ CONSULTATIF BOIS

En accord avec notre plan d'aménagement des forêts et après validation par notre comité consultatif



bois, nous vous proposons encore cette année des stères "bord de route" coupés en 1m de long.

Cette année nous sommes limités à 2 lots de 4 stères par foyer (en fonction des parcelles coupées).

Nous vous proposons deux périodes de récupération: le samedi 19/05/2018 vers la cabane de chasse (voie romaine), ou le samedi 07/07/2018 sur la route de Miserey.

Nous vendons notre bois à 34.50€ le stère pour couvrir les frais de coupe et de façonnage.

Merci de vous inscrire en mairie en laissant vos coordonnées mail et/ou téléphone ainsi que votre préférence quant à la date de récupération.

Pour le Comité Consultatif Bois

Stéphanie GHARBI

RÉFLEXION AUTOUR DE LA COUPURE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC LA NUIT



LES MOTIVATIONS

Une mesure d'extinction de l'éclairage public pendant une plage horaire peu fréquentée par la population permettrait :

- **De réaliser des économies d'énergie** : l'éclairage public représente entre 1 et 3% du budget communal de fonctionnement en moyenne. Les consommations chutent assez fortement dans les communes pratiquant l'extinction de l'éclairage public.
- **D'augmenter la durée de vie des matériels** et d'en réduire la maintenance.
- **De préserver la santé humaine** des habitants par le respect des cycles « jour-nuit ».
- **De limiter la pollution lumineuse** préjudiciable aux activités d'observation du ciel étoilé à vocation scientifique ou de loisir : cette pollution lumineuse vient altérer la vision nocturne que nous pouvons avoir du ciel étoilé. Cela vient perturber à la fois le travail scientifique des astronomes mais aussi l'observation de loisir que chacun peut pratiquer.
- **De préserver la biodiversité**, notamment en supprimant les nuisances pour la faune nocturne : pour la faune et la flore, comme pour l'espèce humaine, la lumière joue un rôle informatif (réglage des rythmes saisonniers et de l'horloge biologique, orientation spatiale, identification des individus et des territoires de chasse...) et énergétique (photosynthèse, captation de l'énergie solaire).
L'éclairage public, en ajoutant une lumière artificielle, vient perturber les fonctions de la lumière naturelle. La faune et la flore ont besoin d'une alternance jour/nuit. Les espèces nocturnes sont perturbées par la lumière artificielle qui peut les attirer ou les repousser. A l'inverse, les espèces diurnes ont besoin d'une obscurité pour le repos.
La lumière artificielle peut être une barrière infranchissable pour certaines espèces qui sont alors perturbées dans leur migration ou dans leur territoire de chasse.
Quelques exemples de perturbations : les insectes attirés par la lumière des lampadaires vont tourner autour jusqu'à épuisement ou jusqu'à ce qu'ils soient chassés par des prédateurs qui trouveront ici un vivier facile. Les phares en mer attirent les oiseaux migrateurs qui viennent s'écraser contre les infrastructures. A l'intérieur des terres, la lumière artificielle va brouiller les points de repère de ces mêmes oiseaux migrateurs.

La lumière artificielle va être présente dans des milieux urbanisés présentant de nombreux obstacles (bâtiment, voitures...). En attirant des espèces et leurs prédateurs dans ces milieux qui leur sont hostiles, la lumière artificielle génère une surmortalité.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Cette baisse varie en fonction de l'état du réseau d'éclairage bien entendu mais elle est systématiquement supérieure à 40 % (en kWh) pour les communes du Grand Besançon ayant mis en place l'extinction depuis au moins 3 ans (chiffres relevés fin 2016). Actuellement de nombreuses communes ont engagé la réflexion et 30 communes sur 69 ont déjà coupé leur éclairage public la nuit, proche de nous : Chauenne, Pouilley-les-Vignes, Serre-les-Sapins...

INSECURITÉ ACCRUE ?

Il n'existe pas de réelles études mais les services de la gendarmerie contactés sur le sujet par le Grand Besançon ont indiqué ne pas avoir de données permettant de conclure à une évolution des méfaits, positive ou négative, après une extinction de l'éclairage public. Certains chiffres donnés attestent de cambriolages se déroulant plutôt en l'absence des occupants des logements, c'est-à-dire en pleine journée.

Concernant la sécurité d'usage des espaces publics, ici aussi, il n'y a pas de chiffres. On peut toutefois penser qu'un automobiliste aura tendance à réduire sa vitesse par prudence en l'absence d'éclairage (moins de sentiment de « dominer » la route).

D'après le retour d'expérience, les piétons circulant dans la commune au-delà des horaires d'extinction prendraient l'habitude de s'équiper de lampes de poches, voir, de gilets réfléchissants les rendant plus facilement repérables. Ces piétons sont plutôt rares, les activités se terminant plus tôt lorsqu'il y a encore l'éclairage public.

Enfin, pour certains points particuliers (parking de salle des fêtes) ou pour certaines occasions (fêtes communales), des dispositions peuvent être prises : projecteur sur détection de présence ou sur réseau commandé depuis un bâtiment, allumage exceptionnelle du réseau...

Concernant la tranquillité publique, l'extinction de l'éclairage public peut avoir un effet positif en rendant les regroupements nocturnes moins intéressants...

Enfin, sur ce sujet, il est important de ne pas confondre sécurité et sentiment de sécurité. De tout temps, la lumière est vécue comme apportant du réconfort et de la sécurité. Il est donc nécessaire d'objectiver le débat en présentant des faits permettant de dépasser les peurs ancestrales liées à l'obscurité.

Le comité consultatif environnement a validé à l'unanimité cette proposition de coupure de l'éclairage public la nuit.

Le Conseil Municipal devra donc bientôt se prononcer à son tour. Il avait souhaité réfléchir d'abord à la définition des horaires de coupure d'éclairage public (par exemple minuit-5h) et à la mise en place de quelques aménagements pour faciliter l'adaptation, comme évoqué ci-dessus. Cet investissement (quelques panneaux, des catadioptrés...) est éligible aux subventions du Grand Besançon.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU TERNE ①

Les objectifs de la commune pour l'aménagement à réaliser sont les suivants :

- Sécuriser la circulation des piétons et des véhicules au niveau du rétrécissement au bas de la rue tout en conservant la desserte locale et la communication avec le centre bourg
- Limiter la vitesse des véhicules
- Aménager des modes doux et se mettre en conformité vis-à-vis de l'accessibilité
- Aménager des espaces dédiés au stationnement
- Requalifier les carrefours
- Gérer les eaux pluviales
- Pourvoir en éclairage l'ensemble de la rue
- Aménager de façon qualitative l'ensemble de la rue et de la fontaine au bas de la rue.

Pour ce faire, la commune a décidé de s'appuyer sur les compétences d'une maîtrise d'ouvrage déléguée (Grand Besançon) et d'un maître d'œuvre (JDBE).

Un premier projet a été présenté en réunion publique le 20 novembre 2017.

Suite à cette réunion, le projet a été modifié pour aboutir à celui qui est présenté aujourd'hui.

Les principaux points du projet

Le point le plus complexe du projet a été le traitement de la partie étroite et montante de la rue du Terne. Il a été décidé de conserver les deux sens de circulation des véhicules sur cette voie pour ne pas isoler une partie du village et éviter de trop grands détours pour rejoindre le centre bourg.

De ce fait, la solution retenue pour cette partie a été la création d'un espace de rencontre qui permettra à la fois de faire baisser la vitesse des véhicules, de donner place à d'autres modes de déplacement et d'assurer leur continuité.

La partie basse permet de maintenir la continuité des modes de déplacement doux avec la création d'un trottoir. On a fait le choix, sur cette partie, de privilégier le stationnement et de réduire la largeur de chaussée, la circulation sera donc gérée par un sens prioritaire.

Pour la partie haute, un aménagement plus « champêtre » a été décidé. La continuité des modes doux sera maintenue sur un espace réservé d'au moins deux mètres de large. La circulation des véhicules sera gérée par un dispositif d'écluses et de sens prioritaire permettant de réduire la vitesse. Sur cette partie, des stationnements seront créés.

En partie basse, la source déborde fréquemment en raison du sous dimensionnement du tuyau d'évacuation. Celui-ci sera remplacé par un tuyau dimensionné en conséquence.

Des grilles supplémentaires seront installées et raccordées au réseau d'eaux pluviales existant.

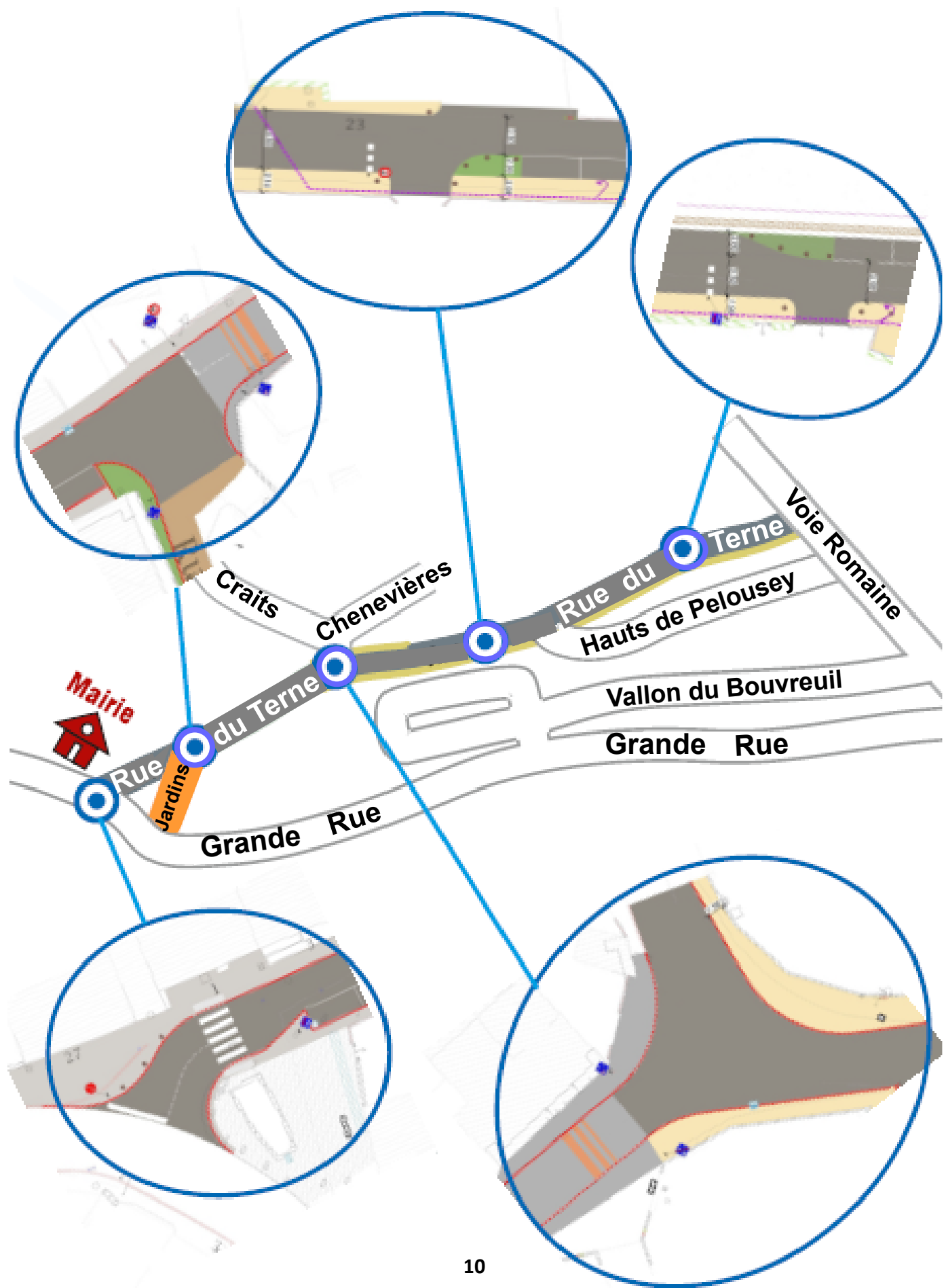
En partie haute, pour la collecte des eaux pluviales de la voirie, un fossé végétalisé sera créé tout le long de celle-ci. Le rôle du fossé est de collecter les eaux pluviales issues de la voirie, de les acheminer vers l'exutoire, tout en permettant une régulation et une retenue temporaire d'un certain volume ainsi qu'un prétraitement des eaux pluviales.

La rue des Jardins sera traitée en bicouche.

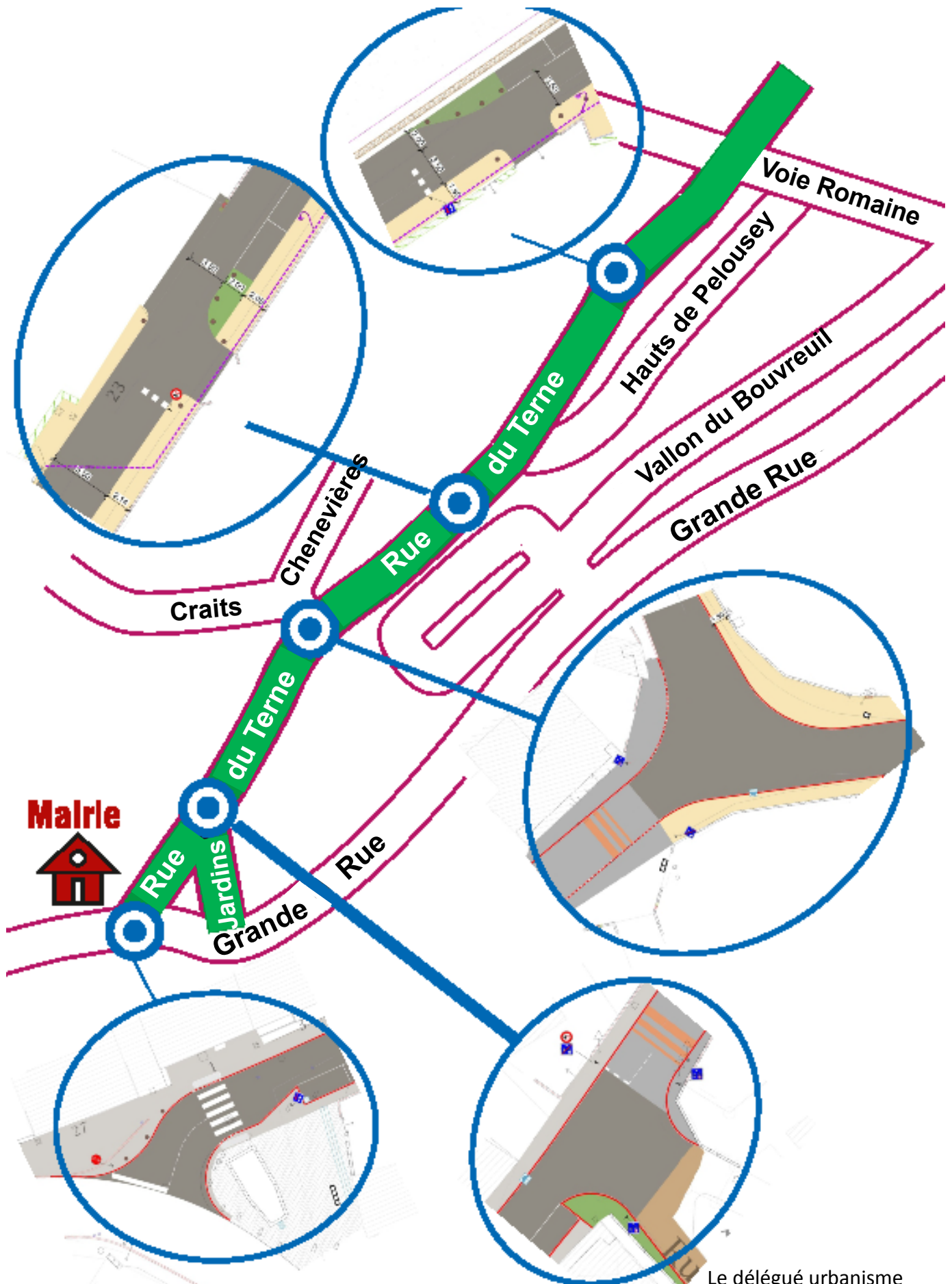
Il est prévu la pose de 13 candélabres avec lanternes à led pour la partie haute. Pour les candélabres existants en partie basse, les lanternes existantes seront remplacées par des lanternes à led.

Les abords de la fontaine seront traités avec des pavés et des lignes de pavés pierre pour que celle-ci soit mise en valeur.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU TERNE ②



LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU TERNE ③



COMITÉ CONSULTATIF URBANISME

Nous nous réunissons chaque mercredi en fin d'après-midi. N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour que l'on puisse vous expliquer, en amont de votre projet, les règles d'urbanisme qui s'appliquent à votre secteur, ou que l'on vous apporte (à notre niveau) conseils et explications pour remplir votre document d'urbanisme (déclaration préalable ou autre...). Pour cela, il vous suffit de joindre le secrétariat.

François BELOT et Benoît RICLOUX

Demandes d'urbanisme accordées depuis juillet 2017

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Déclarant	Nature des travaux
Frédéric BRULET	Transformation d'un garage en pièce à vivre avec terrasse
Christian HUGUET	Réfection de fenêtres et volets
Gauthier GERMAIN	Remplacement des fenêtres
Pierre GUENIN	Remplacement des fenêtres, des portes d'entrée et de garage
SCI 2S	Remplacement des menuiseries extérieures
Christophe DUBOIS	Remplacement des fenêtres, volets et portes
Denis JOUFFROY	Remplacement sas d'entrée et ravalement de façade

PERMIS DE CONSTRUIRE

Abdessamade NHAILI	Maison d'habitation
Grand Besançon Habitat	Projet de 18 logements et résidence intergénérationnelle de 8 logements



Qu'est-ce qu'un SDIS?

Le SDIS est un **établissement public administratif** placé sous la double autorité du **président du conseil d'administration** (CASDIS) pour l'emploi, et sous l'autorité des **maires** ou du **préfet** agissant dans le cadre de leurs pouvoirs respectifs de police.

Il dépend du Ministère de l'Intérieur et fait partie de l'organisation des secours en France dans le cadre de la **protection civile**.

Couvrant 578 communes, environ 530 000 habitants, le SDIS du Doubs est présidé par Mme Christine BOUQUIN, présidente du conseil départemental et rassemble 396 sapeurs-pompiers professionnels, 2 501 sapeurs-pompiers volontaires et 113 personnels administratifs et techniques.

Les missions des SDIS

- Prévention, protection et lutte contre les incendies
- Prévention et évaluation des risques de sécurité civile
- Préparation des mesures de sauvegarde et organisation des moyens de secours
- Protection des personnes, des biens et de l'environnement
- Secours d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi que leur évacuation

Mardi 23 janvier 2018

Une équipe de plongeurs, spécialistes du SDIS est venue dans le village pour une journée d'entraînement pour découvrir nos réserves d'eaux pluviales.



Dans un premier temps, en bas de la rue du Terne, vers la fontaine, ils ont exploré un ouvrage d'art en pierre d'un volume de 72 m³. Cette réserve est alimentée par un tuyau de 150 mm venant de la rue du Terne et dispose d'un trop plein. L'idéal serait de la vider pour en nettoyer le fond recouvert de vase.

Il se sont ensuite rendus à la réserve proche du calvaire au début de la rue du Chêne Bénit. Cette réserve en pierres taillées a une forme cylindrique d'environ 1,5m de diamètre pour une profondeur de près de 10m, soit un volume d'environ 47 m³.

Service départemental d'incendie et de secours du Doubs

10 chemin de la Clairière
25042 BESANCON Cedex
Tél : 03 81 85 36 00

Un grand merci à ces courageux et ô combien précieux pompiers pour ces informations très utiles à notre commune, car si nous connaissions effectivement l'existence de ces deux réserves, nous n'en mesurions pas auparavant leur capacité exacte respective. Elles seront désormais répertoriées en commune mais aussi dans les plans de gestion du SDIS.



Le repas de Noël

Jeudi 21 décembre 2017



Le directeur Khalid Rabouaa, assisté de son excellente équipe, a organisé le désormais traditionnel Noël des Francas. C'est ainsi que 35 adultes (enseignants, parents et membres du conseil) et 70 enfants ont pu partager un agréable repas dans la salle de la Noue très joliment décorée sur le thème "Rose et Bleu". Dans un premier temps, les enfants ont interprété, avec une belle énergie, un beau "Petit papa Noël".



À la fin du repas, Khalid a réuni un groupe d'enfants au pied du sapin, où le père Noël avait déposé des friandises ainsi que de très jolis cadeaux à leur intention.

Il est bon de rappeler que ces cadeaux ont été achetés par les Francas, et qu'ils permettront d'améliorer encore la qualité de l'accueil des élèves de notre école lors des activités périscolaires.

N'oublions surtout pas de remercier tout le personnel des Francas qui a su, avec beaucoup de compétence et de gentillesse, nous permettre de profiter de ces instants privilégiés.

LA BIBLIOTHÈQUE

La nuit de la lecture

Samedi 13 janvier 2018



17H: Valérie BRULÉ et Monique HIVET ont lu alternativement de jolies histoires à des enfants très attentifs. La première: "le petit bonhomme de pain d'épice", "La grenouille à grande bouche" et "Le roi grenouille"; la seconde: "Le loup qui ne voulait plus marcher, "La plus mignonne des petites souris" et "Le Chat botté".



18H: Juliette, en troll irrésistible, accompagnée de ses deux collègues et amis, Louna et Vincent, a interprété une lecture du livre de Dennis KELLY: "Mon prof est un troll". Les spectateurs, séduits par l'investissement et le talent de ces jeunes acteurs, les ont chaleureusement ovationnés.



19H: Michel HIVET, nous a présenté l'auteur de romans policiers Philippe Koeberlé, un médecin anesthésiste bisontin passionné par la pêche à la mouche, et de ce fait très impliqué dans la lutte contre la pollution de nos rivières. L'auteur a expliqué sa démarche d'écriture, d'abord avec un ami pour son premier livre, puis seul pour les trois suivants. Une démarche qui, d'ailleurs, peut paraître quelque peu atypique. En effet il nous a confié que, contrairement à ce qui pourrait paraître plus logique, le scénario de ses livres n'était pas conçu avant, mais pendant leur rédaction, si bien que lui-même en ignore le dénouement tant qu'il n'y est pas parvenu. Ceci peut expliquer qu'actuellement, il rédige en même temps ses 5ème et 6ème ouvrages. Il a tenu aussi à préciser que ses personnages sont inspirés de son entourage et qu'une rédaction lui prenait entre un an et un an et demi d'écriture et, avec l'aide de ses proches, plusieurs mois de correction sur la forme et le fond.

Un homme infiniment sympathique qui a échangé avec le public présent, auquel il a avoué qu'en plus de la pêche à la mouche, il avait une réelle passion pour l'Islande.



Soirée d'échanges sur LES ÉCRANS



Vendredi 26 janvier 2018

C'est dans la salle des Francas de la maison de la Noue que plus de 20 parents se sont retrouvés pour assister à une soirée animée par la conseillère conjugale et familiale Marie-Jo GACEK, sur le thème de l'utilisation des écrans par les jeunes.

Lise VERPILLET, responsable du Relais Familial(e)s Maternel(le)s du canton d'Audeux, a ouvert la séance en remerciant madame le Maire, Vice-présidente du Sica, les membres du CCAS, madame Marie-Jo GACEK, ainsi que le traiteur Nicolas MOREL.

Elle a aussi excusé le directeur des Francas Khalid RABOUAA absent pour raison de santé.

Elle a donné quelques informations inquiétantes sur le nombre des écrans par foyer, et surtout sur la dépendance, toute génération confondue, à internet et au téléphone portable. Internet a profondément bouleversé notre rapport à l'information: fenêtre sur le monde, la Toile est aussi une caisse de résonance des rumeurs les plus dangereuses. Dans cet univers en constante mutation, nos enfants ont de plus en plus besoin de nous pour les guider.



Les participants ont été invités à déposer leur téléphone portable dans une corbeille afin de vivre pleinement 2 heures de *désintox* et de mieux interagir les uns avec les autres.

Madame GACEK a donné aux parents des pistes pour assurer une bonne prévention auprès des jeunes et adolescents afin de les responsabiliser dans l'utilisation des écrans. Elle a expliqué comment internet modifiait notre rapport au temps et à

l'espace. Elle a insisté sur la nécessité de retravailler la notion d'intimité face aux enjeux des réseaux sociaux qui mettent l'accent sur le "faire savoir" plus que sur le "savoir être", des thèmes à propos desquels elle a invité les parents à discuter avec leurs enfants.

À l'issue de ce débat, les participants ont pu profiter d'un excellent buffet de mets salés et sucrés.

Un grand merci à **Marie-Jo GACEK** et **Lise VERPILLET** pour leur aide dans la rédaction de cet article.



NOTRE ÉCOLE



LES ÉLÈVES DE LA MATERNELLE ONT PRÉPARÉ NOËL ET LE TÉLÉTHON



La porte de la classe a été encadrée d'un magnifique calendrier de l'Avent, dans lequel, jour après jour, les enfants venaient découvrir des jeux et friandises déposées par leur professeure.

Dans le hall d'entrée de l'école, c'est un calendrier de l'Avent à l'envers qui, comme l'an dernier, a été installé. Tous les matins, les enfants ont mis dans les cartons du jour un jouet, une poupée, un jeu ... (toujours en bon état). La voiture -pourtant spacieuse- de la directrice Hélène Bailly-Masson s'est avérée très juste pour transporter tous ces dons à la communauté Emmaüs.

On se doit de féliciter nos enseignantes pour cette belle idée qui ne peut que développer le sens de la solidarité chez les enfants. Souhaitons que d'autres écoles suivent leur exemple.



Les enfants ont réalisé un très original Saint-Michel (ou Saint-Noël...?) terrassant un impressionnant dragon. Mais ils ont aussi fabriqué de nombreux objets décoratifs dont certains ont été mis en vente au Téléthon.

Une équipe pédagogique très dynamique dans laquelle il faut également souligner le rôle prépondérant des Atsem, Vanessa et Angélique, et évidemment celle de Daniel Chatelain!

Michel AIROLDI

LA VISITE DU PÈRE NOËL

Vendredi 22 décembre 2017



Le Père Noël ayant eu quelques ennuis mécaniques avec son traîneau, ce n'est qu'à 14h30, malgré la vélocité de ses rennes, qu'il a pu rejoindre notre école, accompagné de trois charmants lutins de l'APE.



Il a été reçu avec beaucoup de joie, et en chanson, par les élèves des différentes classes, du CP au CM2 , auxquels ses lutins ont distribué de bien délicieuses friandises.



Mais que dire du merveilleux accueil des enfants des classes maternelles, ravis de leurs cadeaux, qui après une conversation animée avec le Père Noël (« Comment es-tu venu? D'où viens-tu? ...») ont interprété, avec l'aide de leurs professeurs, de jolis chants en Anglais et en Français.



Un plaisir partagé avec les parents des enfants dont la plupart ont immortalisé ces instants bien agréables par des films et photographies!

Notre Père Noël a tenu évidemment à rappeler que, dans la nuit du 24 au 25 décembre, il serait de retour dans chaque foyer de Pelousey .

Un grand merci à toute l'équipe éducative de notre école, et à la dynamique Association des Parents d'Elèves.

LE DÉPART EN RETRAITE DE DANIEL



Suite à la visite du Père Noël, nous avons vécu un moment beaucoup moins festif avec l'annonce du départ de Daniel Chatelain.

Les enfants se sont précipités sur lui pour lui montrer toute leur affection.

Madame le Maire, le personnel enseignant, les membres de l'APE, les élèves et leurs parents ont tenu à le remercier pour son excellent travail d'aide à la direction dans notre école depuis le 5 janvier 2014. Il a auparavant exercé des fonctions de pompier et de monteur de meubles, aussi, après cette vie professionnelle bien remplie, on ne peut que lui souhaiter de profiter d'une retraite bien méritée.

C'est extrêmement ému qu'il a reçu un cadeau des mains de la directrice, avant de partager avec tout le monde le verre de l'amitié.

PREMIÈRES INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

À partir du 1^{er} avril 2018

en mairie

Rendez-vous avec la Directrice de l'école

à partir du 23 avril 2018

Merci de vous munir :





- **des photocopies du livret de famille** : page de l'enfant et page des parents (copies possibles en mairie)
- **d'une copie du carnet de santé** (vaccins)
- **D'un justificatif de domicile** (facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition, quittance d'assurance pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer).



DIVERS



JOURS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

FÉVRIER	<p>DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 7 - mercredi 14 - mercredi 21 - mercredi 28</p> <p>DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 14 - mercredi 28</p>
MARS	<p>DÉCHETS RÉSIDUELS mercredi 7 - mercredi 14 - mercredi 21 - mercredi 28</p> <p>DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 14 - mercredi 28</p>
AVRIL	<p>DÉCHETS RÉSIDUELS  Jeudi 5 - mercredi 11 - mercredi 18 - mercredi 25</p> <p>DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 11 - mercredi 25</p>
MAI	<p>DÉCHETS RÉSIDUELS  jeudi 3 - mercredi 9 - mercredi 16 -  jeudi 24 - mercredi 30</p> <p>DÉCHETS RECYCLABLES mercredi 9 -  jeudi 24</p>

UN VILLAGE PROPRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

La commune est engagée dans une démarche du respect de l'environnement : charte « zéro phyto », il est donc demandé à tous les habitants de :

- Balayer et désherber manuellement les trottoirs au droit de leur habitation
- Élaguer les branchages gênants
- Ramasser les déjections canines de leur/s chiens
- Jeter les déchets dans les poubelles adaptées en respectant les consignes de tri
- Jeter les mégots dans des cendriers
- Ne pas déposer d'ordures ménagères ou autres près des conteneurs à verre, cela est passible d'amendes
- Mettre les bouteilles dans les conteneurs, ne pas les déposer à l'extérieur afin d'éviter tout danger et toute pollution
- Déposer sur la voie publique les poubelles, la veille des deux ramassages, et les rentrer le jour même

MERCI À VOUS

LES CONSEILS DE LA GENDARMERIE

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes !



- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès à votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sécurité de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie)

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- **Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.**

(formulaires disponibles en mairie)

- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).
- Protégez les traces et les indices.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Pour une meilleure sécurité :

- n'hésitez pas à demander conseil auprès de votre brigade de gendarmerie
- gardez le contact avec des personnes qui pourraient vous aider en cas de difficulté. Pensez à garder à proximité de votre téléphone les numéros d'appel utiles
- si une personne se présente à l'interphone ou frappe à votre porte, utilisez le viseur optique et l'entrebâilleur. En cas de doute, prenez certaines précautions avant de la laisser entrer :
 - exigez la présentation d'une carte professionnelle ou d'un justificatif d'intervention
 - n'hésitez pas à contacter le service compétent (EDF, Poste, Gendarmerie...)
 - sollicitez la présence d'une personne de confiance (voisin, proche...)
 - pensez à fermer votre domicile ou votre véhicule à clé
 - n'hésitez pas à vous faire accompagner par une personne de confiance lorsque vous retirez de l'argent à un distributeur de billets, ou lorsque vous allez percevoir votre pension
 - ne renseignez jamais vos coordonnées bancaires par courriel ou par téléphone

Bref, ne simplifiez pas la tâche du cambrioleur, Le temps qu'il lui faudra pour repérer les lieux et forcer votre porte d'entrée peut permettre à un voisin de le repérer et de signaler immédiatement les faits à la gendarmerie en **téléphonant au 17**, soit au **Maire** grâce au numéro **d'urgence : 06 51 84 76 36**, soit à un **conseiller**, soit à l'un des quatre **référénts**. N'oubliez pas de noter tous les détails qui vous sembleront importants (plaque minéralogique, tenue vestimentaire ...) **Nous vous rappelons les coordonnées de nos référents:**

Franck LAIGRE

☎ 03 81 60 22 45

Céline CANDAS

☎ 09 54 06 19 91

Gérard BOLE-RICHARD

☎ 09 80 31 28 39

Serge JEANGUYOT

☎ 03 81 58 00 23



RECENSEMENT ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS PENSEZ AU RECRUTEMENT

Qui ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ?

Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ?

Deux possibilités s'offrent à vous:

- Par internet

- 1- Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr. vérifiez ensuite que le recensement est possible dans votre commune.
- 2- Munissez-vous des documents numérisés suivants: pièce d'identité et livret de famille.
- 3- Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquez sur « les démarches », puis, dans la zone « recherche » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4- Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

- À la mairie de votre domicile

Munissez-vous des documents suivants:

Pièce d'identité et livret de famille.



Renseignements et contacts: Centre du service national de Besançon

(départements 25/39/70/90) tél 03 81 87 18 81 www.defense.gouv.fr/jdc



LE VOL DANS LES VÉHICULES

Gendarmerie
nationale



**Votre véhicule est stationné sur la voie publique,
à la vue de tous ...**

**Il est susceptible d'attirer
la convoitise d'individus malveillants,
qui n'hésiteront pas à fracturer votre véhicule
pour commettre un vol.**

**Réagissez ...
retirez tout ce qui pourrait tenter les voleurs,
(ordinateurs, téléphones portables, appareils photographiques,
sac à main, mallettes...),**

**fermez les portes et les vitres de votre véhicule
et verrouillez-le !**

***Le vol dans les véhicules n'est pas une fatalité,
vous pouvez l'éviter.***

OPERATION

TRANQUILLITE – SENIORS

Demande individuelle



OPERATION

TRANQUILLITE – VACANCES

Demande individuelle

Des imprimés opération tranquillité séniors et des imprimés tranquillité vacances sont à votre disposition en mairie. *ou sur pelousey.com*

C'est certes moins important, mais pour beaucoup d'un intérêt non négligeable, vous pouvez aussi retirer en mairie des autocollants "STOP PUB"



OPÉRATION SOLIDARITÉ BOUCHONS



La collecte des bouchons se poursuit dans le village. Une bénévole de la commune les porte à l'association La Croix Verte basée à Roche-Lez-Beaupré. C'est dans un petit local prêté par la municipalité que des bénévoles trient, broient et conditionnent les bouchons (plastique et liège). En 2017, la Croix Verte a financé pour deux foyers, nouvellement créés à Dole pour accueillir des personnes handicapées pour 3000 euros : 2 chaînes stéréo / 4 téléviseurs / 2 radios CD = 2 972 euros. Les pensionnaires ont été heureux de découvrir ce matériel offert par la collecte des bouchons.

Le projet 2018 est pour une association de Saint-Lupicin pour du matériel spécifique au tir à l'arc pour des personnes touchées par un ou plusieurs handicaps.

Pour 2019 cela sera au profit d'une association de Franois.

Depuis 2003 la Croix verte a pu collecter grâce à ses bénévoles 320 tonnes de bouchons pour financer 19 projets d'une valeur de 52 193 euros

Chaque bouchon est important. C'est cette chaîne solidaire qui permet de faire bénéficier des personnes à mobilité réduite ou mentale, d'un matériel leur offrant la possibilité de loisirs adaptés à leur handicap (tricycles, tir à l'arc, sarbacane, fauteuil pour ski, livres en brailles, joelettes...).

<http://www.lacroixverte.fr>

Vous pouvez déposer vos bouchons en Mairie



LA LUTTE CONTRE LE CANCER

Nous devons féliciter les courageux bénévoles: Karine SANDRES, Brigitte GAIFFE, Patricia BERNARD, Laurence LUCOT, Eliane VIENET et Fabienne LEJEUNE qui ont fait du porte à porte dans tout Pelousey afin de récolter des dons pour la lutte contre le cancer.

Et bien sûr, un grand merci aux donateurs, car ce n'est pas moins de 1557€ qui ont pu être ainsi reversés au Comité Départemental du Doubs de la Ligue contre le Cancer .

Nous sommes tous concernés :

- Parce que la plupart des cancers sont dus à l'environnement et plus particulièrement à nos modes de vie et à nos comportements
- Parce que de multiples facteurs de risque interviennent, notamment le tabac, l'alcool, l'hygiène de vie en général.
- Parce qu'il est possible de réduire de 30% la mortalité par cancer en contrôlant mieux ces facteurs de risque.
- Parce que la maîtrise de ce contrôle nous amène à un comportement responsable.



SOUVENIR FRANÇAIS DU COMITÉ D'AUDEUX

Après dix ans de bénévolat au Souvenir Français et l'âge avancé, je souhaite laisser ma place de présidente. Je ne quitte pas le bureau pour autant, je guiderai les personnes qui accepteront d'apporter une énergie nouvelle à différents postes.

L'aventure est diversifiée et chacun peut trouver sa place dans les différentes tâches: il s'agit de petits travaux sur les tombes de soldats - de travaux administratifs – de la relation publique - du devoir de mémoire envers les élèves (Collèges Lycées)

Pendant toutes ces années, j'ai accompli un travail très plaisant. Dans notre comité les bases sont bien posées. Mais agir seule devient contraignant et fatigant pour moi.

En vous remerciant par avance, nous sommes 28936 habitants dans notre canton, Il y a sûrement des personnes qui souhaitent faire un peu de bénévolat. C'est aussi un devoir de civisme.

Pour plus d'explications, prenez contact tout simplement avec la Présidente du comité.

Madeleine TOURNÉ 33 rue de la Perrouse 25115 Pouilley les vignes

tél: 03 81 58 04 91 mail : madeleinetourne@bbox.fr

ÉVÉNEMENTS PASSÉS

LES FONDUS DE LA MARCHE

Samedi 25 novembre 2017

Le temps bien peu clément n'a pas découragé les valeureux Pelouséens. Les marcheurs sont partis de la Noue pour une randonnée de près de 20 km, et les familles plus raisonnables ont commencé et fini leur périple à Émagny.

Les deux groupes (environ 100 marcheurs) se sont retrouvés au centre équestre de Monclay pour savourer des boissons chaudes très appréciées.

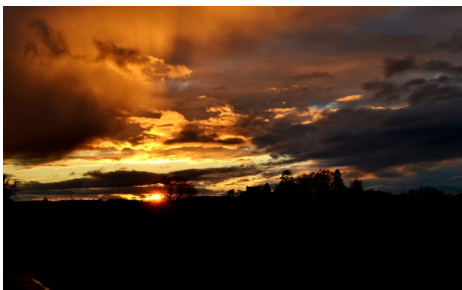
Le retour s'est fait de nuit à travers bois et sur un sol boueux, aussi, l'apéritif pris par les marcheurs à leur arrivée salle de la Noue a été une agréable conclusion à cette belle marche.

À 21 heures, tout le monde s'est retrouvé dans la salle Saint Martin pour savourer une

excellente fondue préparée par le traiteur de Frasné: Jean Louis Monnier.



C'est dans la bonne humeur que les courageux marcheurs ont rejoint le centre équestre de Monclay.



À la tombée de la nuit, ils ont pris le chemin du retour via la salle de la Noue pour y partager un apéritif.



Avec certaines dérogations à la loi «*Tu manges si tu marches!*», tous se sont retrouvés salle Saint Martin pour y déguster la désormais traditionnelle fondue.

CÉRÉMONIE EN MEMOIRE DES COMBATTANTS DÉCÉDÉS LORS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS DE LA TUNISIE ET DU MAROC

Mardi 05 décembre 2017



Effectué chaque année le 05 décembre, ce devoir de mémoire a été l'occasion de nous retrouver une nouvelle fois au monument aux Morts de la commune, sous la houlette de notre incontournable maître de cérémonie, M. Pétrignet.



A l'issue de la lecture du message de l'union fédérale des associations françaises d'anciens combattants, victimes de guerre et des jeunes de l'union fédérale par M. Farenc-Berre, président de l'amicale des anciens combattants de Pelousey, Mme Fumey représentant Mme Barthelet, maire de la commune, a été invitée à déposer la traditionnelle gerbe devant la stèle.



Pour finir, les deux autorités ont remercié les trois porte-drapeaux présents et invité le public à un apéritif en salle St Martin.

JE SUIS D'AILLEURS ET D'ICI

Lundi 27 novembre 2017

C'est dans la salle Saint-Martin que Les étudiants du DEUST Théâtre de l'Université de Franche-Comté, encadrés par Amandine Polet, ont interprété deux pièces de Violaine Schwartz.

Ces pièces sont la représentation de faits réels, de témoignages de personnes en exil à la recherche d'une vie décente après les atrocités vécues dans leur pays d'origine. Elles montrent aussi la fragilité des conditions d'accueil trop souvent tributaires d'une législation pointilleuse et sans concession.

"Alors, on chante?" relate, dans sa première partie, le parcours d'un Arménien qui, chassé de son pays, peine à obtenir sa demande d'asile, car il est dans l'impossibilité d'apporter des preuves officielles de son pourtant beau CV et de ses brillantes études. Dans la seconde partie, elle nous décrit le procès de cette Sénégalaise qui, ayant vécu des atrocités dans son pays -entre autres l'assassinat de son mari- s'est réfugiée en Espagne où elle a dû attendre 6 ans pour obtenir un visa. Or, même si cela peut paraître cruel, ce visa lui interdit maintenant de résider en France. Cette pièce est conclue d'une façon émouvante par le chant interprété en duo par les deux demandeurs d'asile.



"La Nuit d'avant" est une pièce coécrite par les jeunes comédiens du DEUST et Violaine Schwartz. C'est l'histoire de la création de cette association de la commune de Mouthe qui a dû batailler avec la préfecture et une partie de la population pour réussir à accueillir des chrétiens d'Orient venus d'Irak. Des difficultés certaines pour les intégrer, mais qui n'ont fait qu'accroître la joie d'avoir réussi un tel pari.



Amandine Polet et les neuf excellents acteurs, parmi lesquels nous avons eu le plaisir de voir la Pelou-séenne Juliette Jeanmougin, ont conclu le spectacle par un échange très sympathique avec le public. Ils ont pu donner un éclairage sur leur prestation, et tenu à préciser que « tout repose sur des faits et des témoignages réels ».

C'est sous les applaudissements nourris des spectateurs émus que s'est terminé ce beau et riche spectacle **"Je suis d'ailleurs et d'ici"**.

Michel AIROLDI

LE REPAS DES AÎNÉS

Samedi 9 décembre 2017

C'est dans la salle Saint-Martin, installée la veille par les membres du CCAS, que nos anciens ont eu le bonheur de se réunir. Il est bon de souligner que la décoration des tables avait été réalisée par les enfants du village : les dessins dans les classes, et les objets décoratifs pendant les activités périscolaires.



Les membres du conseil municipal présents ayant préparé les apéritifs, Catherine Barthelet a prononcé un discours dans lequel elle a évoqué quelques événements douloureux passés, mais a surtout insisté sur le grand plaisir de vivre cet instant, un symbole fort de la belle qualité de vie de notre commune.

Ensuite, Daniel Varchon a remis un très beau bouquet à Monique Hivet, la doyenne du repas, et Françoise Cusinato, un joli présent à Louis Varchon, le doyen de notre village.



Manon et Faustine, présentées par Khalid Rabouaa, le directeur des Francas, nous ont absolument bluffés par une très belle interprétation de "Hasta Siempre", une chanson cubaine à la gloire de Che Guevara.

Nos aînés ont pu ensuite profiter d'un bel apéritif avant de partager un repas copieux et savoureux préparé et servi par le traiteur de Vregille, Brice Geissler. Un repas d'autant plus apprécié qu'il fut agrémenté de danses de Salsa interprétées par les jeunes, les danseurs confirmés de "La Clave", et enfin par le groupe auquel s'étaient joints, à l'appel de son président Gueric Chalnot, quelques courageux participants.



Un bien bel après-midi, très riche en chaleur humaine qui, une fois de plus, nous prouve qu'il fait vraiment bon vivre à Pelousey!

"À l'an prochain !"

LES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Bonne
ANNÉE 2018

Vendredi 19 janvier 2018



C'est dans une Maison de La Noue qui a fait salle comble que Catherine BARTHELET, a présenté les vœux de l'équipe municipale. Notre députée, Mme Fanette CHARVIER, les conseillers départementaux, Mme Françoise BRANGET et M. Michel VIENET, le premier vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, M. Gabriel BAULIEU, ainsi que des représentants de la gendarmerie, des sapeurs pompiers, des artisans, commerçants, et les présidents d'association nous ont honorés de leur présence.

Après avoir souhaité le meilleur pour 2018 aux habitants (tes) du village, et en ayant une pensée pour tous ceux qui traversent des épreuves douloureuses, le maire a présenté un bilan de l'année écoulée, évoquant les grands changements internationaux, nationaux, grand-bisontins et pelouséens.

Le souhait de rechercher le consensus, d'organiser des temps de réflexion et de débat dans le cadre des décisions importantes qui sont prises actuellement entre les communes et le Grand Besançon a été salué. Ainsi, le maire a annoncé la possible transformation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en Communauté Urbaine et a évoqué tous les dossiers liés aux transferts de compétences récents ou à venir.

Notre maire a tenu à présenter les félicitations de la commune au pompier bénévole pelouséen Xavier



DEFORET, dont le courage exemplaire a permis de sauver la vie d'un automobiliste prisonnier de sa voiture en feu, à qui il fit un garrot (avec un lacet et un stylo) pour arrêter une hémorragie. Une belle action qu'il raconta lui-même avec beaucoup de modestie. Il profita des circonstances pour faire un appel à nos jeunes pour qu'ils rejoignent *Les sapeurs-pompiers volontaires*, et c'est sous les applaudissements de toute la salle que lui fut remis un cadeau très mérité.

Lors de la remise des médailles de Haute-Saône, Monsieur le Préfet, au nom du Ministre de l'Intérieur, lui remettra la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement.

Ces vœux étaient aussi l'occasion de souligner le rôle prépondérant de nos associations dans la qualité de la vie de notre commune : Benoît Ricloux, a convié tou(te)s les président(e)s et représentant(e)s à présenter, à l'aide d'un diaporama, leurs différentes activités ainsi que leurs projets pour 2018 (par exemple cet ambitieux projet de l'ALE qui a prévu d'organiser une course à pied pour rejoindre Mozzagno).



Nos Jeunes Citoyens, ont pris ensuite la parole, et c'est à tour de rôle qu'ils ont énuméré leurs activités au sein de la commune. On ne cessera d'insister sur l'importance du bel exemple que donne notre jeunesse. La cérémonie s'est terminée par la projection d'une vidéo sur les droits de l'enfance, réalisée par les élèves dans le cadre des activités périscolaire des Francas. Les murs de la salle étaient d'ailleurs décorés par de nombreuses affiches sur ce thème.



Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour déguster des galettes de "Plus Belle La Boulangerie" de Pelousey, arrosées de cidre et de jus de fruits servis par les membres du conseil municipal.

LE TÉLÉTHON À PELOUSEY

Une belle aventure de solidarité



Une course organisée cette année autour du village par le groupe de course de **Pelousey Court Tout Doubs**. La météo peu clémente a découragé quelque fidèles coureurs, mais les plus courageux sont venus affronter les 1^{ers} flocons de neige => ces kilomètres parcourus étaient parrainés par le **Crédit Agricole de Franche-Comté** qui s'est engagé cette année encore à reverser la somme de 700€ au profit du Téléthon.



Un marché de Noël, des animations pour enfants (jeux en bois des Francas, ateliers bricolages et mosaïque) des tresses africaines, une bourse aux livres. **Défi relevé**: une cinquantaine d'écharpes (tricotées par des bonnes volontés de Pelousey) accrochées pour faire le tour de la salle puis vendues à 5€ au profit du téléthon



Serge Jeanguyot, administrateur au CAFC, venu marquer son soutien au Téléthon.



Crêpes et vin chaud dans la bonne humeur !

Baisse de fréquentation pour l'édition nationale du téléthon 2017, à priori liée à la médiatisation des obsèques de Johnny Halliday. À Pelousey aussi des visiteurs moins nombreux mais avec le sourire aux côtés des bénévoles.

1551,65€ reversés à l'AFM Téléthon pour 2017, contre 2065€ en 2016.

Une belle réussite pour Pelousey qui participe ainsi au combat contre la maladie !

LES RESTOS DU COEUR

Samedi 20 janvier 2018



Une partie des jeunes citoyens ayant participé à cette belle opération, et heureux de son succès, pose pour la photo prise par Daniel Varchon.

C'est par un temps bien peu clément que cinq équipes, composées de deux jeunes du Comité Consultatif Jeunes Citoyens et d'un adulte qui les véhiculait, ont sillonné le village de 9h30 à 14h.

L'accueil des Pelouséens a été en général très agréable. Les familles, qui avaient anticipé la visite après avoir lu le flyer, avaient préparé des colis de dons destinés à la petite enfance, les autres ont improvisé avec des dons plus variés mais tout autant appréciés.

À l'issue de la collecte, les jeunes, quelque peu fatigués mais à juste titre fiers d'eux, ont pu se retrouver dans la salle de la mairie pour y déposer le résultat de leur courageux dévouement.

Michel POUZOL a recueilli l'ensemble des dons pour le transporter au centre des Restos du cœur de Besançon dont les membres le chargèrent de remercier chaleureusement nos jeunes citoyens.

*Un grand merci à **Thierry LAURENT** pour son aide dans la rédaction de cet article.*

Michel AIROLDI

BIENTÔT À PELOUSEY

VIDE-DRESSING AU PROFIT DE L'ASSOCIATION PÉDIATRES DU MONDE



Envie de refaire votre garde-robe ou celle de vos enfants ? Envie d'offrir ou de vous faire plaisir ? Envie de faire une bonne action ? Ou tout simplement de passer un après-midi à échanger ensemble ?

Rejoignez-nous

SAMEDI 03 MARS 2018, salle Saint-Martin à Pelousey

de 13h à 17h à l'occasion d'un vide-dressing au profit de Pédiatres du Monde

*Nous avons vidé nos dressings et chambres d'enfants et vous proposons une **vente de vêtements femme et enfant, et de nombreux jeux d'enfants !***

L'intégralité des fonds sera reversée à l'association Pédiatres du Monde.

Sur place, dégustez un gâteau, un thé ou un café.

Pédiatres du Monde, ONG membre de l'Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA), soutient les enfants défavorisés en France (ex. camps de Roms à Lille) et dans le monde, en Moldavie, au Maroc et au Cambodge. Nous menons des actions de prévention (brossage des dents, lavage des mains,...), des examens de dépistage et des consultations pédiatriques, ainsi que des formations hospitalières. Nous intervenons à la demande d'associations locales et en partenariat avec des soignants locaux. Des pédiatres, sages-femmes, infirmières et instituteurs partent régulièrement pour ces missions dont le but est d'améliorer le bien-être des enfants, de leurs mères et de leurs familles.

Nous tenons à remercier la municipalité de Pelousey, qui met gracieusement à disposition la salle Saint-Martin à cette occasion.

Réservez le 03 mars !

Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses pour soutenir nos actions !



PELOUSEY CLASSIC



Arrivée/Départ RUE DU TERNE
CIRCUIT DE 9.7 KMS
PELOUSEY - POUILLEY LES VIGNES
10 H / 12 H PASS CYCLISME
14 H / 17 H 1 2 3 ET JUNIORS



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE



LOTO DES ANCIENS COMBATTANTS

Dimanche 3 décembre 2017



Comme chaque année, le dimanche de la première semaine de décembre, l'amicale des anciens combattants de Pelousey et environs a organisé son traditionnel loto dans la maison de la Noue.



Environ quatre-vingts personnes ont participé à cette activité sous la houlette de notre président d'honneur Marcel Villemin, meneur de jeu chargé d'annoncer les numéros sortis du boulier.

Doté de nombreux lots de valeur, dont un vélo, et ponctué d'une pause pendant laquelle chacun a pu se restaurer, cet exercice a été une totale réussite.

Le soir venu, tous avaient conscience d'avoir passé un excellent après-midi.



Rendez-vous est pris pour notre prochain loto le dimanche 02 décembre 2018

Texte de **Daniel FARENC-BERRE** et photographies de **CLAUDE PÉTRIGNET**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



Vendredi 12 janvier 2017



Nos anciens combattants se sont réunis salle Saint-Martin pour l'assemblée générale de l'amicale des anciens combattants de Pelousey et environs. La commune était représentée par les adjoints Daniel Varchon et Benoît Ricloux.

Dans un premier temps, le président Daniel Farenc-Berre a demandé de respecter une minute de silence en mémoire des membres qui nous ont quittés cette année puis, il a énuméré les différentes manifestations passées et à venir.

Le trésorier Claude Pétrignet a présenté ensuite le budget remarquablement équilibré de l'association. Le président a tenu à préciser que c'est grâce aux bénéfices générés par le loto organisé début décembre que cela a été possible.

Hubert Coulon, président de l'amicale des anciens combattants de l'ex-canton d'Audeux, a donné des informations sur un beau voyage qu'il organise, et qui fait découvrir la vie de château en pension complète à Nedde, en Haute Vienne, du 27 mai au 2 juin.

Claude Henry, président de la fédération départementale d'anciens combattants et victimes de guerre, a souligné les difficultés rencontrées à ses yeux par le monde combattant, à savoir un budget amputé de 3,1% justifié par la baisse naturelle du nombre des membres, mais qui ne tient pas compte de 200 nouveaux "pupilles de la Nation". Il a aussi regretté que pour la première fois dans la 5^{ème} république, il n'y ait ni ministre, ni secrétaire d'état aux anciens combattants.

Le prix des cotisations sera maintenu grâce à l'arrivée d'adhérents de la 4^{ème} génération, celle des OPEX. Après avoir énuméré les différentes actions qui seront menées en 2018, Claude Henry a précisé l'organisation de la manifestation prévue les 11 et 12 mai à Paris pour le centenaire de la fin de la Grande Guerre, mais aussi celui de l'union fédérale.

Daniel Farenc-Berre a procédé à la réélection du bureau pour 3 ans avant de céder la parole à Michel Viet, notre conseiller départemental, qui a remercié chaleureusement les membres pour leurs actions et leur gestion de l'association.

La séance levée, nous avons pu partager la traditionnelle galette agrémentée d'un savoureux Mousterot.



Michel AIROLDI

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE



Voici la saison de chasse qui se termine.
Une année triste ...

Certes, beaucoup de chevreuils chez nous, mais pas d'oiseaux ni de sangliers.

Bonne année à tous!

Le président: **Claude GUILLOT**

03 81 58 06 92

LES VIGNOTTES

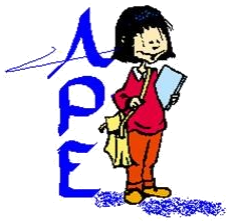


Notre club va bien, nous avons toujours plaisir à nous retrouver pour jouer aux cartes et au scrabble. Les sorties restaurant sont également bien appréciées, c'est une occasion de sortir et de passer un bon moment entre nous.

Nous avons eu le regret de voir partir Raymond, le mari de notre amie Michou.

Nous pensons également à nos malades qui ne peuvent plus se joindre à nous.

Françoise MAIRE



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Dimanche 10 décembre 2017

Après-midi féérique à la maison de la Noue



C'est sous une pluie battante que l'APE lançait le 10 décembre une toute nouvelle manifestation en ce weekend de Fêtes de Lumières: le lâcher de lanternes et la lettre au Père Noël! Avec presque cent lanternes achetées, petits et grands étaient conviés à un après-midi festif où ils pouvaient déguster crêpes, gâteaux et boissons en tout genre, et les enfants étaient invités à déposer leur courrier au Père Noël dans la boîte aux lettres avant de participer au lâcher de lanternes.



Mais face aux intempéries et pour ne prendre aucun risque, l'organisation a préféré suspendre le lâcher de lanternes... Nous remercions toutes les personnes ayant bravé le froid et le vent pour venir partager cet après-midi avec nous et espérons pouvoir programmer rapidement un nouveau lâcher. Les personnes ayant acheté une lanterne peuvent évidemment l'utiliser à des fins personnelles, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité. Tous les bénéfices de cette journée sont intégralement reversés à l'APE pour subventionner les divers projets de l'école.

Pauline BAUDRY - MILLET



ASSOCIATION
LOISIRS ÉVASION
PELOUSEY

ASSOCIATION LOISIRS ÉVASION

CABARET

Samedi 10 mars 2018

Pour l'édition 2018 de son traditionnel Cabaret, le grand cirque de l'ALE montera son chapiteau dans la Maison de la Noue, pour vous présenter des numéros plus incroyables les uns que les autres. Clowns, acrobates, fauves et autres artistes vous feront tour à tour rire et frémir durant une soirée qui s'annonce d'ores et déjà comme exceptionnelle.

Petits et grands, attendez-vous à voir scintiller mille étoiles sur la piste... et dans vos yeux !

Pour l'ALE

Pierre BICHET

RÉSERVEZ POUR ASSISTER AU
CABARET 2018

SAMEDI 10 MARS À 20 H 30
SALLE DE LA NOUE

Remplissez le formulaire ci-dessous et retournez-le, accompagné de votre règlement à l'une des personnes indiquées.

LE GRAND CIRQUE DE L'ALE

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom

Nombre d'adultes (à partir des élèves de 6^e) x 8 € = €

Nombre d'enfants (de la petite section au CM2) x 5 € = €

⚠ Tout enfant mineur devra être accompagné par ses parents ou un responsable majeur.

TOTAL €

À DÉPOSER OU ENVOYER, AU PLUS TARD LE 28 FÉVRIER, À L'UNE DES PERSONNES SUIVANTES :

Charline BELOT - 29 rue du terne (Tél. 03 81 57 56 25)
Laurent BERTHOD - 25 rue du terne (Tél. 03 81 58 63 25)
Anne BOSIA - 40 Grande Rue (Tél. 03 81 60 29 26)
Nathalie SCHILD - 4 bis Grande rue (Tél. 03 81 55 07 95)



Une aventure sportive, humaine et culturelle

Il était une fois un petit village français qui s'appelait Pelousey. Ressemblant à beaucoup d'autres, il avait toutefois la particularité de compter parmi ses habitants quelques personnes singulières. La preuve : En 1993, Jean-Marie, le précurseur, créa avec quelques amis une association nommée ALE (Association Loisirs Évasion) qui avait pour objectif d'animer la vie du village en regroupant plusieurs activités sportives et culturelles. Quelques années plus tard, Michel, l'esprit libre, créa avec d'autres le Comité de Jumeage. Ils prirent pour jumeau le village de Mozzagrogna en Italie. Fortes du soutien indéfectible de la Mairie de Pelousey, ces deux associations prospèrent toujours aujourd'hui.

Par la suite, Anne, Corinne et Patrick, trois passionnés, créèrent dans le cadre de l'ALE un club loisir de course à pied, "Pelousey Court Tout Doubs". Aujourd'hui, c'est plusieurs dizaines de sportifs qui s'adonnent collectivement chaque semaine à leur activité favorite.

C' est alors qu'émergea une idée quelque peu singulière :

Relier Pelousey à Mozzagrogna en courant.

1400 km. Une folie, peut-être, mais quel magnifique challenge ! 20 coureurs se relayeront 20 h sur 24h pendant 7 jours pour atteindre l'objectif. Voilà l'aventure sportive!

Rencontrer, échanger et partager, c'est aussi la démarche de ce projet. Une étape importante du parcours est la participation de personnes en situation de handicap depuis Pelousey jusqu'au musée de l'olympisme à Lausanne. Nous solliciterons également tous les clubs sportifs des lieux traversés pour qu'ils nous accompagnent quelques kilomètres. Et enfin, nous retrouverons nos amis de Mozzagrogna pour partager un moment inoubliable de convivialité.

Ce projet se fera à travers 3 pays. C'est autant de découvertes culturelles et touristiques à faire tout au long du parcours qui se déroulera du 3 Août 2018 au 10 Août 2018.

Plusieurs commissions réunissant l'ensemble des coureurs se chargent de l'organisation du projet. Chacun contribue à la réussite de ce challenge. Le financement sera essentiellement assuré par les participants. Toutefois, plusieurs manifestations ont été et seront organisées comme des concours de pétanque, des lotos, un vide-grenier. Des boissons et des mugs sont également vendus à la boulangerie de Pelousey et au Super U. Plusieurs sponsors nous soutiennent. Et enfin, nous pouvons compter sur l'aide de notre mairie. Nous profitons de l'occasion pour tous les remercier.

"Dans un monde où le repli sur soi ne cesse de croître, nous, coureurs à pied participant au projet Cap Mozzagrogna 2018, choisissons d'aller à la rencontre d'autrui en parcourant collectivement 1400 km en relais à travers 3 pays".

Retrouver la présentation du projet sous forme vidéo : <https://youtu.be/qGKXr710Pxo>

Page facebook : [Cap Mozzagrogna 2018](#)

Pour tout contact : capmozzagrogna2018@hotmail.com

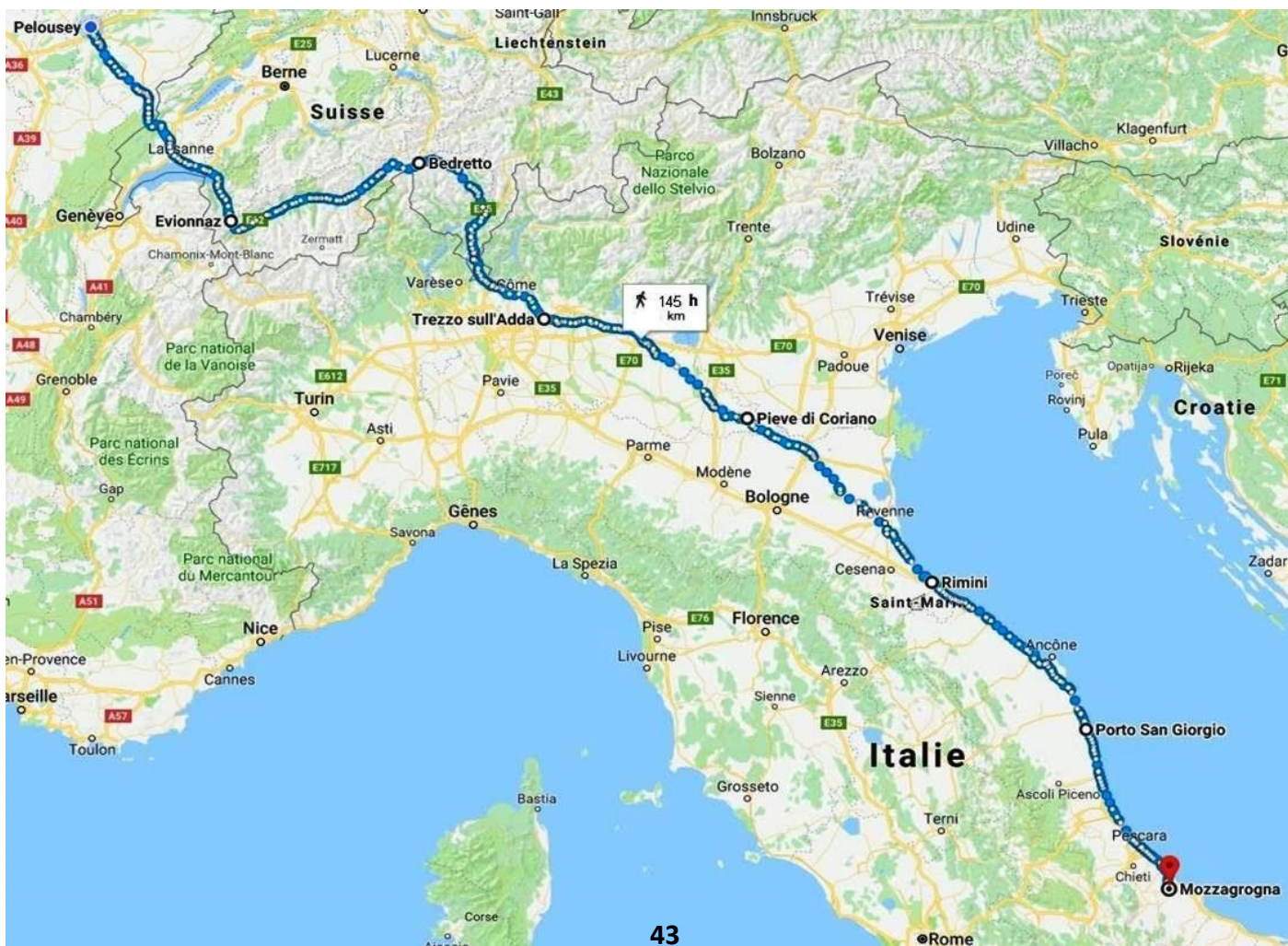
Pour le comité de pilotage

Gilles GROSPERRIN

Les participants à 'Cap Mozzagogna'



Un parcours impressionnant !





AMICALE PELOUSÉENNE POUR LE DON DU SANG

Assemblée Générale

Jeudi 7 décembre 2017

Le bureau de l'association

Présidente Odile BOIVIN
Vice président Daniel COIFFIER
Trésorier Denis MASSON
Vice trésorier Christel MOCKLY
Secrétaire Claudine GOUX
Vice secrétaire Gérard BOLE-RICHARD



Les dates pour les prochains dons:

14 février, 16 mai, 7 novembre

Nous comptons sur vous.

Venez nombreux ! vous pouvez sauver des vies.



COMITÉ DE JUMELAGE



Assemblée générale

Lundi 4 décembre 2017

- Le président du comité, Michel POUZOL, a fait un rapide retour sur les derniers événements et projets de l'association:



La loterie dont le bilan est satisfaisant; le repas italien qui a été une belle réussite car primitivement prévu à des fins surtout publicitaires, il s'est avéré non seulement très plaisant mais rentable financièrement; le loto du samedi 27 janvier, et bien sûr le voyage à Mozzagrogna, projet pour lequel, malgré les retours du sondage assez faibles, Michel POUZOL reste relativement optimiste.

- En ce qui concerne la trésorerie, le budget de l'ordre de 2000€ témoigne d'une bonne gestion.
- Les départs du bureau de Jacques TERVEL et de Michel AIROLDI ont été comblés par les arrivées de Françoise CUSINATO et Jean-Daniel SAGGESE.
- La séance levée, tout le monde a pu profiter d'excellents gâteaux arrosés au Lambrusco.



Loto du jumelage

Samedi 27 janvier 2018



C'est dans une belle ambiance sympathique qu'une centaine de joueurs se sont retrouvés dans la salle de la maison de la Noue pour participer au loto du Comité de Jumelage.



Chaque carte annoncée gagnante était vérifiée avec beaucoup d'attention par Michel et Jean-François avant d'être validée. Les joueurs se voyaient ensuite remettre un très intéressant bon d'achat.



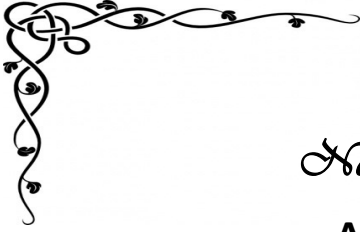
Une loterie était aussi organisée: un vrai bonheur pour les plus chanceux. Une buvette avec de bonnes pâtisseries était aussi à la disposition des joueurs.

Cependant, le bilan financier de 480€ est décevant, aussi Le président **Michel POUZOL** tient à préciser:

« Les membres du comité de jumelage comptaient sur 150 participants, malheureusement ce ne sont que 100 personnes qui sont venues jouer. Nous sommes déçus par l'absence de Pelouséens, et nous nous posons des questions sur l'avenir du comité de jumelage. C'est dommage au moment où nos amis de Mozzagrogna viennent de relancer un comité et nous attendent début août pour une rencontre avec hébergement chez l'habitant. »

Michel AIROLDI

ÉTAT CIVIL



PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

Nous avons le plaisir de vous faire part du Pacte entre:

Anaïs BAUD et Loïc DUBOIS le 16/12/2017

Hicham LAKHDAR et Aline JACQUET le 03/02/2018

NAISSANCES

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de:

Jade SEGUIN le 12/01/2018

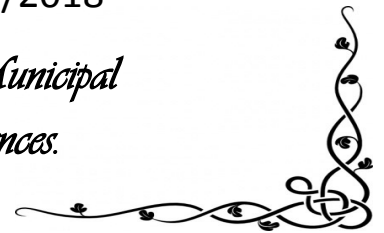
Maëlane SMOLARECK le 14/01/2018

DÉCÈS

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de:

Marcelle HINGOT épouse **KIENTZ** le 09/01/2018

*Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal
présentent à sa famille leurs très sincères condoléances.*



LOCATION DE SALLES - PRÊT DE MATÉRIELS

Pour louer une salle ou pour emprunter gracieusement un matériel, merci de contacter le secrétariat de Mairie par téléphone ou par mail, ou de vous renseigner auprès des secrétaires aux heures d'ouverture au public (voir dernière page).

- Le matériel ne doit pas sortir du village. Il sera, évidemment, restitué propre et en bon état.
- Pensez à réserver en mairie le plus tôt possible.
- Un véhicule adapté et des volontaires assez nombreux pour le transport s'imposent.

PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

VIDE-DRESSING
Salle Saint-Martin



Samedi 03 mars 2018

SALLE DE LA NOUE



Samedi 10 mars 2018

COURSE CYCLISTE

PELOUSEY
CIC
CLASSIC



Samedi 31 mars 2018

THÉÂTRE

Salle Saint Martin



Samedi 28 avril 2018

VIDE-GRENIER DE L'ALE

Cap Mozzagrogna



Dimanche 29 avril 2018

VENTE DE FLEURS DE L'APE



Samedi 05 mai 2018

Horaires d'ouverture de la bibliothèque à la maison de la Noue

Mercredi: 14h 00 à 16h 00 }
Jeudi: 16h 00 à 17h 00 } **Sauf vacances scolaires**
Samedi: 10h30 à 11h30

Rappelons que le prêt de livres est gratuit.

Contact: ☎ 03 81 55 91 18 - biblio.pelousey@orange.fr

Horaires autorisés pour les engins à moteur (tondeuses....)

(arrêté préfectoral du 19/04/05)

Jours ouvrables: de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Samedi: de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Dimanche et jours fériés: de 10h à 12h

Horaires d'ouverture des déchetteries

PLACEY et PIREY

Heures d'hiver

(du 1er Novembre au 28 Février)

Du lundi au samedi: de 8h30 à 12h20 et de 13h30 à 16h50

Vous pouvez déposer déchets verts, gravats, encombrants, ferraille, batteries, huiles usagées, verre...



Les déchetteries sont fermées les jours fériés. Se présenter 1/4 h avant la fermeture

PENSEZ À VOS BADGES (Formulaires de demande disponibles en Mairie)

Les contacts utiles

Urgence sécurité gaz 24h/24 et 7j/7 :

☎ **0 800 47 33 33**

Raccordement Gaz :

De 8h à 17h du lundi au vendredi.

☎ **09 69 36 35 34**



Pour tout autre renseignement : consultez le site internet de GRDF www.grdf.fr

MAIRIE DE PELOUSEY

19 Grande Rue ☎ 03 81 58 05 16 Fax: 03 81 60 21 41 Email: contact@pelousey.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi		17h à 19h
Mardi	10h à 12h	
Mercredi	10h à 12h	
Jeudi	10h à 12h	
Vendredi	10h à 12h	16h à 18h
Samedi	10h à 12h	



Santé/Bien-être à Pelousey

Urgences médicales assurées par les médecins du secteur, la nuit, le WE et jours fériés ☎ 39 66

Urgences pharmacie ☎ 32 37

Dr Pierre-Luc Mesnier, médecin généraliste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 41 00

Mmes Sabrina Mendes et Amandine Blondey-Paul, infirmières: 15 bis grande rue ☎ 03 81 58 98 17

Mme Christine Ardiet, orthophoniste: 38 grande rue ☎ 03 81 55 49 79

Mme Marie-Jo Gacek, Conseillère conjugale, psychothérapeute, sexothérapeute: 38 grande rue ☎ 06 84 39 20 74

Mme Kathy Chauvin, Thérapeute psycho-corporel-énergétique / Kinésiologue / Somatorelaxologue / Consultante en développement personnel et gestion du stress : 6 grande rue ☎ 06 17 79 89 99



Assistantes maternelles agréées

La liste des assistantes maternelles agréées ainsi que les coordonnées du Relais Familles Assistants Maternels sont disponibles en Mairie ou sur le site: pelousey.com rubrique « services »

Correspondant de l'Est Républicain

Demande d'articles gratuits en cas de naissances, mariages ou de décès.

Claude Henry 41, Grande Rue à Pelousey ☎ 03 81 55 01 25 claudhenry@sfr.fr



Responsable de la publication: **Catherine BARTHELET**

Réalisation du bulletin: **Michel AIROLDI** mi.air@sfr.fr

Crédits photos: Michel AIROLDI et les présidents des associations

Les fleurs de Pelousey



Iris d'eau



Gaillarde



Bleuet



Zinnias



Pissenlit



Lys



Nénuphar



Scille



Amaryllis



Pâquerette



Ipomée



Joubarbe



Clématite



Ficaire



Rose Sultane